



Conditions d'entrée 2024 pour les citoyen-ne-s suisses

DOCUMENTS D'IDENTITÉ EXIGÉS

Une carte d'identité valide est nécessaire pour les pays suivants:

Hongrie, Allemagne, France, Italie, Espagne, Grèce, Portugal, Irlande

Passeport valable au minimum six mois après la date de retour pour les pays suivants:

Égypte (Un visa est également nécessaire. Celui-ci peut être obtenu à l'arrivée pour les séjours jusqu'à 30 jours, payant: 25 \$.)

Passeport valable au moins 30 jours après la date de retour pour les pays suivants:

Afrique du Sud (Le passeport doit contenir au moins une page vierge, Pour les séjours jusqu'à 90 jours, le visa n'est pas nécessaire.)

VACCINATION ET PROTECTION CONTRE LA MALARIA

Vaccination:

Il n'y a pas d'obligation.

Les vaccinations suivantes sont recommandées:

Diphtérie, tétanos, poliomyélite, rougeole et hépatite A, varicelle, dans certains cas vaccination Covid-19

Prophylaxie de la malaria:

Le parc national Kruger est une région à paludisme. Une prophylaxie antipaludique est fortement recommandée. Veuillez-vous renseigner auprès de votre médecin.

Nous vous conseillons cependant de vous renseigner auprès de votre médecin. Pour les ordonnances et les vaccinations, consultez votre médecin de famille ou un centre de vaccination.

Les conditions d'entrée sur le territoire sont données à titre indicatif, sous réserve de modification.